

----- Message transféré -----

Sujet :Suite mail violation de la constitution

Date :Thu, 31 Jan 2019 15:43:51 +0000

De :Laurence Dumont <Laurence.Dumont@assemblee-nationale.fr>

Pour :xxxxx

Monsieur,

En premier lieu, je tenais à m'excuser pour le retard pris à vous répondre. C'est avec une grande attention et un intérêt particulier que j'ai pris connaissance de votre courrier concernant votre demande de mise en application de l'article 68 de la constitution relatif à la procédure de destitution d'un Président de la république.

Comme vous, je suis opposée à la politique menée par le gouvernement actuel et sa majorité à l'Assemblée nationale. Les réformes engagées ou plutôt les lois votées sont issues du programme du candidat Emmanuel MACRON devenu, par le suffrage universel, le Président de la république française.

Un Président de la république qui a malheureusement oublié la manière dont il a été élu au second tour. C'est à dire plus pour faire barrage à l'extrême droite, que par conviction profonde pour son programme économique et social.

A l'Assemblée, avec le groupe socialiste, nous combattons toutes les réformes qui, de notre point de vue, ne vont pas dans le sens de plus de justice. Je ne reviendrai pas sur l'ensemble des propositions et des votes des députés socialistes depuis 16 mois, qui sont allés dans ce sens.

Plus récemment, face au mouvement social, le Groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a, dès le mois de décembre, déposé une proposition de loi <https://lessocialistes.fr/wp-content/uploads/2018/12/Livret-PPL.pdf> immédiatement examinable et applicable, qui aurait pu répondre aux premières revendications exprimées, notamment sur la CSG, le prix du carburant et l'ISF. Nous n'avons pas été entendus.

Depuis, nous avons lancé une initiative pour le rétablissement de l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) avec la procédure du Référendum d'Initiative Partagée <https://lessocialistes.fr/ensemble-retablissons-lisf-pour-un-referendum-dinitiative-partagee/> Elle est en cours. Aujourd'hui, il manque seulement 24 signatures de parlementaires (*) pour soutenir cette proposition, pour pouvoir ensuite lancer une campagne nationale pour récolter 4,7 millions de signatures de citoyens pour obtenir un référendum sur ce sujet. Cette question de la justice fiscale et du rétablissement de l'ISF est au cœur des revendications du mouvement « des gilets jaunes », dont j'ai rencontré à plusieurs reprises un certain nombre de ses acteurs.

Comme vous pouvez le constater, comme députée, je suis en opposition totale avec la politique menée actuellement. Je suis consciente de la responsabilité du gouvernement et du Président de la République qui n'ont pas su ou voulu écouter les signaux forts émanant du terrain sur les difficultés des français. C'est ce que j'aborde d'ailleurs dans mon dernier compte-rendu de mandat que je me permets de vous faire parvenir, même s'il date du mois d'octobre dernier.

Par ailleurs, au sujet du combat politique, je l'ai toujours mené démocratiquement car, comme le disait le premier Ministre anglais Winston CHURCHILL qui s'opposait aux nazis lors de la seconde guerre mondiale, « la démocratie est le pire des systèmes, à l'exception de tous les autres ». C'est pourquoi, même si notre Constitution prévoit effectivement la destitution possible du Président de la république, je pense que c'est aussi aux députés, aux sénateurs de poursuivre leur lutte contre cette politique et de proposer d'autres solutions afin que, lors des prochaines élections, une alternative soit possible. La responsabilité des formations politiques est aussi de faire des propositions.

Mais la démocratie représentative n'est pas tout. Il nous appartient maintenant de construire également une démocratie participative, afin que les élus ne soient pas les seuls à définir les grands axes d'une

société qui se doit d'être plus égalitaire. Aujourd'hui, nous avons collectivement le devoir de ne pas tomber dans le chaos car, comme l'histoire nous l'enseigne, il est souvent porteur des germes de régimes totalitaires dont les peuples ont toujours eu à souffrir.

J'espère que ces quelques éléments vous permettront de mieux apprécier ma position. Je reste bien sûr à votre disposition.

(*) *interpeller les parlementaires grâce à la plateforme www.referendum-isf.fr*

Cordialement,

Laurence DUMONT

Députée du Calvados